



Coordination
Intercommunautaire
Contre l'Antisémitisme
et la Diffamation

Genève, le 8 mars 2016

COMMUNIQUÉ

Rapport sur l'antisémitisme en Suisse romande 2015 : Banalisation du propos antisémite qui s'exprime plus que jamais à visage découvert

Pour la douzième année consécutive, la CICAD publie son rapport annuel sur la situation de l'antisémitisme en Suisse romande. Au-delà des actes recensés, la CICAD propose une analyse fine de la situation tout en articulant des recommandations précises pour répondre à cette problématique.

Avec **164 actes** recensés, 2015 est une des années qui comptabilise le nombre le plus élevé d'actes antisémites depuis 2003, en dépit d'une baisse significative par rapport à 2014 avec 271 actes.

En 2015, la **majorité des cas sérieux** recensés concerne de **violentes insultes antisémites** dans des lieux publics. Les auteurs de ces actes sont majoritairement âgés de moins de 20 ans.

Parallèlement, tout en notant une légère amélioration dans le filtrage des messages publiés sur les plateformes médias, le nombre de propos haineux diffusés reste important (**88 actes**).

Plus inquiétant, les réseaux sociaux sont malheureusement trop souvent utilisés comme lieux de refuge pour nombre d'activistes racistes et antisémites (**25 actes**). Derrière un pseudo anonymat, les auteurs individuels ou collectifs ont plutôt orienté leurs diatribes autour des thématiques négationnistes, le mythe du complot juif ou la culpabilité générale des juifs pour le conflit au Proche-Orient.

Lutter contre l'antisémitisme nécessite de l'engagement et de la détermination. A l'instar des projets montés par différentes associations, telles que la CICAD, les autorités doivent prendre des mesures et soutenir des programmes dans les domaines de l'éducation et de la formation notamment.

Les médias sont tout aussi concernés. Ils doivent assumer les responsabilités éthique et juridique qui leur incombent face aux contenus publiés sur les sites et les blogs qu'ils hébergent.

Enfin, il est important de relever l'inquiétude légitime des diverses communautés juives face aux événements terribles qui se sont déroulés en 2015. Comme la CICAD l'a préconisé à plusieurs reprises, il appartient aux autorités municipales, cantonales et fédérales de soutenir les projets visant au renforcement de la sécurité de la communauté juive ; une des cibles des réseaux terroristes, comme l'a souligné le Service de Renseignement de la Confédération à diverses reprises.

Nos recommandations détaillées, cas recensés, données analysées et statistiques sont consultables dans notre rapport: www.cicad.ch , rubrique Antisémitisme/rapports antisémitisme.

Contact presse :
CICAD - Johanne Gurfinkiel
Secrétaire général
Tél : +41(0)79-332-12-67